



Délibération numéro	2024/06	
NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	21
Vote par procuration		02
Date convocation	17/01/2024	
Date de publication	31/01/2024	

DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL du mardi 23 janvier 2024

L'an deux mille vingt quatre
et le vingt-trois janvier,
à 20 heures,

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
Sous la présidence de : Monsieur Denis TURREL, Maire.

Présents : MM. Denis TURREL, Ali BENARFA, Madeleine LIBRET-LAUTARD, Michel VIGNES, Rémi RAMOND, Elias TAYIAR, Jacques GAILLAGOT, Martine LAGARDE, Bernard BARRAU, Didier GENTY, Huguette DEDIEU, Franck QUIN, Stéphane LE BRUN, Corinne MASSA, Laurence CANITROT, Sandra LACOSTE, Fabrice COT, Marcella VALLANIA, Emilie BLANIC, Marion GÉLIS, Julien GLINKOWSKI.

Procurations : Mme Sandra DA SILVA donne procuration à Mme Madeleine LIBRET-LAUTARD, M. Bastien HO donne procuration à Marion GÉLIS.

Absents excusés : MM. Marie-Caroline TEMPESTA, Corinne GOUZY, Sandra DA SILVA, Pierre HELLÉ, Bastien HO, Cédric HAMMER.

Absents : Mmes Sophie RENARD, Corinne PONS.

A été nommé secrétaire : M. Julien GLINKOWSKI.

Objet : Avancements de grades annuels

Monsieur Vignes, adjoint chargé du personnel municipal, explique que, suite à la commission du personnel du 27 novembre 2023 et à l'examen des vœux du personnel, il est proposé de prendre en compte les avancements statutaires concernant les postes suivants :

Services	Grades	Nombre de postes	Temps complet ou temps non complet	Modalités
Environnement/espaces verts	Adjoint technique principal 2ème classe	2	Temps complet	Avancement de grade
Environnement/espaces verts	Adjoint technique principal 1ère classe	1	Temps complet	Avancement de grade

Monsieur le Maire demande l'avis du Conseil Municipal sur la création des postes sus nommés.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve la création :
 - De 2 postes d'adjoints techniques principal 2^{ème} classe pour le service Environnement / Espaces verts.
 - D'1 poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe pour le service Environnement / Espaces verts.

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
 Au registre sont les signatures.
 Pour copie conforme.

Le secrétaire de séance
 Julien GLINKOWSKI

Le Maire,
 Denis TURREL




La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux devant l'autorité territoriale dans le même délai. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans le délai de deux mois suivant la réponse. L'absence de réponse dans un délai de deux mois au recours gracieux vaut rejet implicite.

